

Image not found or type unknown



comment destituer la mère de ses droits parentaux

Par **bobbyleroux**, le **25/09/2012** à **16:34**

Bonjour,

je voudrais savoir si le jeune de 15 ans d on j ai la garde depuis un ans et cela jusqu a sa majorité peu demander la destitution des droita parentaux de sa mère ou si je dois le faire.

mon mari et moi voulons le bien de cet ado

la mère commence a nous faire de la misère et la DPJ ne nous aide pas vraiment elle appuie les droit s de la mère pour son fils

comment dois je procéder si je veux l adopter

merci

Mme Beauregard